Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260407-D_2026_03_31_10-DE

D.N°2026.03.31*10

COMMUNE DE BERHET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 25/03/2026
Nombre en exercice : 11
Nombre Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Dont Nombre de procuration : 00

SÉANCE du Mardi 31 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente-et-un du mois de Mars à 19 heures les membres du conseil municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; LOAS Sylvie ; DROUMAGUET Pierre-Marie ; RIBAUT Laëtitia ; OLLIVIER Guirec ; RONCIERE Céline ; SOYEUX Émilie ; LEGRAS Olivier
Absent excusé ayant remis procuration :
Absents excusés :
Secrétaire de séance : CHAPELAIN Yvon

OBJET : Désignation des délégués à la commission de révision de la liste électorale

Madame le Maire indique qu'il convient de nommer des délégués à la commission de révision de la liste électorale.
Cette commission comprend :

- UN conseiller municipal
- UN représentant de l'Etat nommé par le Préfet
- UN représentant du TRIBUNAL

Après délibération le Conseil Municipal décide :

DE NOMMER délégué du conseil municipal à la liste électorale

- Titulaire : LOAS Sylvie

- Suppléant : STEPHAN Pierre

Et DEMANDE à Madame le Maire d'en informer M. Le Préfet des Côtes-d'Armor.

Le secrétaire de séance,
CHAPELAIN Yvon

MAIRIE DE BERHET
Côtes D'Armor

Le Maire,
Laurence BENECH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.